



Comité de Direction
du mardi 21 Janvier 2025
à 18h30

Membres présents :

Mme C. MARIETTE

Mrs S. HAMON – JC. NEEL - D. ROUXELIN – M. LENEVEU – M. JOURDAN
– G. DORIZON – A. LEFEVRE – K. LAVARDE – L. LEVAYER - J. LUCAS – P.
LAISNEY – D. CULLERON – F. BRAULT

Membres excusés :

Mmes C. GILLES – P. SERFATY

Mrs J. CHENEL – B. BAHU – F. PAING

Invité :

K. SAUVEY (Responsable administratif)

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2024
2. Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses
3. Point Ressources Humaines – S. HAMON
4. Notification changement d'adresse postale District – K. SAUVEY
5. Point compétitions jeunes et séniors – D. ROUXELIN
6. Point Arbitrage – A. LEFEVRE
7. Réunions de secteurs : planning et organisation – M. JOURDAN
8. Tournée Foot des Plages : planning et organisation – K. SAUVEY
9. Présentation Charte élus et règlement intérieur – JC. NEEL
10. Club des entreprises partenaires : présentation rassemblement février – JC. NEEL
11. Point Pôle Partenariat, information et formation des dirigeants – C. MARIETTE
12. Questions diverses (tour de table)
13. Clôture par le Président

Ouverture de la réunion : S. HAMON

Le président ouvre la séance en renouvelant ses vœux à tous les présents, il remercie l'ensemble des élus pour le travail réalisé depuis le mois de juin dernier ainsi que toutes les commissions et les salariés du district.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2024 : S. HAMON

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses : S. HAMON

❖ Condoléances :

Le Président présente ses condoléances à tous les membres et clubs de la famille du football manchois touchés par les deuils et au club d'EVREUX pour le décès du jeune joueur Icif NIAKATE.

❖ Félicitations :

Le Président adresse ses félicitations à l'US Avranches MSM qui se qualifie au prochain tour de la Coupe GAMABARDELLA /CREDIT AGRICOLE.

Félicitations également aux arbitres R. LEMETAYER et F. LEVALLOIS pour leur parcours en coupe de France de l'arbitrage.

S. HAMON remercie tous les clubs et les municipalités pour la mise à disposition des salles de sports dans le cadre des compétitions futsal.

❖ Informations diverses :

Point des licences : Le président présente les derniers chiffres, la progression du nombre de licencié(e)s continue de manière active dans la Manche, seul district de Normandie à être en progression. Nous sommes à 19.291 licencié(e)s, avec une bonne dynamique pour atteindre les 20.000 avant juin 2025.

Point financier – S. HAMON – M. LENEVEU

Une présentation de notre situation financière est faite par le Président secondé par le trésorier général M. LENEVEU : notre situation financière reste correcte mais fragile. Nous avons été contraints de sortir de nos réserves la somme de 140.000 euros dans l'attente des diverses sommes et subventions dues entre autres par la Ligue.

Le nombre de clubs n'ayant pas mis à jour leur situation comptable en faveur du District a diminué de façon sensible, cependant il reste 11 clubs en situation irrégulière dont le montant dû est supérieur à 1 000 euros. L'augmentation des montants des amendes colletées (+ 35% sur N-1) reste une préoccupation, précisons que nous n'avons facturé aucune amende administrative depuis le début de saison.



Les différents postes sont présentés aux élus et des échanges ont lieu. A. LEFEVRE, président de la CDA, s'inquiète des conditions d'accueil (organisation – restauration) lors des réunions de formation dans nos locaux.

Le comité de direction évoque le projet de la création d'une commission des travaux, elle sera chargée de faire un point en termes d'espaces de travail et d'accueil, nos locaux actuels ne répondant plus aux besoins du district. Cette commission sera sous la responsabilité de F. BRAULT, elle sera composée de membres du bureau et selon les besoins de membres du CODIR.

L'opération « 1€ par but marqué » effectuée lors du week-end du 29-30 novembre et 1^{er} décembre au profit du Téléthon, a sensibilisé plus d'une dizaine de clubs manchois. Le District maintient son engagement pour la recherche et décide de compléter la somme récoltée auprès des clubs afin de remettre un chèque d'un montant de 2 000€ en faveur de l'AFM Téléthon. Une remise sera organisée dans les locaux du District à une date ultérieure.

Point Ressources Humaines – S.HAMON

Le président précise qu'il termine les entretiens individuels avec les salariés, les fiches d'appréciations seront remises à chacun d'entre eux. L'activation des fiches de postes et un organigramme seront accompagnés d'une grille actualisée des jours et heures de travail.

Il précise que l'embauche d'un nouveau technicien n'a pas été finalisée et retardée de quelques mois.

Notification du changement d'adresse postale du District de la Manche – K.SAUVEY

Conformément à la réglementation, K. SAUVEY fait part officiellement de la nouvelle adresse du district à compter de ce jour.

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE

466 rue du 8 mai 1945

50880 PONT HEBERT

Point Arbitrage – A.LEFEVRE

Le président de la CDA fait le point de la situation de l'arbitrage, la dernière session de formation a été un succès : 22 candidats dont 11 jeunes et 2 féminines. Le groupe était d'un bon niveau puisqu'un seul candidat n'a pas été reçu. Aujourd'hui nous comptons plus de 200 arbitres dont 53 nouveaux, une progression très encourageante.

A LEFEVRE remercie l'équipe de formateurs de leur travail et se félicite de l'engagement des clubs. Il évoque la réunion de secteur, très suivie par plus de 80 participants avec une intervention très appréciée de Freddy FAUTREL.



Point compétitions jeunes et séniors – D.ROUXELIN

D.ROUXELIN fait le point des montées et descentes jeunes notamment en championnats de Ligue (U18 et U15) ainsi que dans les compétitions de district, le vice-président salue le travail des commissions puisque nous sommes dans les délais dans tous les championnats. Toutes les catégories sont actualisées et la reprise est opérationnelle.

Au niveau des séniors nous avons peu de matches (24) en retard et les reprogrammations sont fixées. Il fait part de ses inquiétudes au niveau des rencontres remises à la suite des fermetures de terrains. Beaucoup de clubs sont à 3 arrêtés, un club atteint le nombre de 6. Une fermeté et un respect des textes réglementaires sont essentiels, les clubs ont été prévenus que le principe d'inversion des matches sera systématique et sans appel.

Nous regrettons aussi une sensible augmentation des dysfonctionnements relevant de la réglementation : absences FMI, retard transmission feuilles de matches etc... Le comité de direction décide à l'unanimité de restaurer les amendes administratives comme le stipule nos textes réglementaires.

Réunions de secteurs : planning et organisation – M.JOURDAN

Le vice-président M. JOURDAN présente le planning des dates des futures réunions de secteurs :

-  Le 13/03/2025 à PONTORSON
-  Le 20/03/2025 à MARIGNY
-  Le 27/03/2025 à BRIX

Il précise que le choix d'organiser des réunions à PONT HEBERT dans nos locaux du District a été écarté pour couvrir de façon complète notre territoire et de privilégier les clubs de District. Un ordre du jour sera adressé aux clubs accompagné d'une feuille d'inscription, il n'y a ni de dates ni de lieux d'imposés. Ces réunions seront axées sur les échanges et le dialogue avec les clubs.

Il informe que la commission des présidents organisera le 04 février 2025 dans les locaux du District, une réunion de tous les présidents de clubs afin d'échanger avec le président de la Ligue de Normandie R. FERET, 3 thèmes seront proposés : les arrêtés municipaux – les abords de terrain et les relations avec la ligue, en plus de tous les choix des présents.

Point de l'organisation du Week-end en famille – D.ROUXELIN

L'organisation du Week end en famille se poursuit avec les responsables des diverses commissions, D. ROUXELIN rappelle la difficulté de mettre en place un tel évènement qui demeure le point d'orgue de nos saisons.

Deux changements dans le déroulement du Week end vont être mis en place :

- ① Une nouvelle finale du football vétérans qui est à définir le vendredi soir, cet évènement va donner une nouvelle dimension au Week-end et attirer un nouveau public.
- ② Une mise en valeur du foot partagé en lui donnant plus de visibilité avec une plage d'intervention le samedi en après-midi avant la finale séniors au lieu du dimanche matin.



Pour répondre à certaines questions de clubs, le lieu des finales 2026 n'est pas encore acté. Nous sommes encore dans une phase d'enregistrement des candidatures. Le tout sera fait dans les délais habituels.

Tournée Foot Plages – K.SAUVEY

Les dates sont retenues pour la saison 2025 (sous couvert d'accord définitif avec les mairies concernées) :

- ❖ Le 08/07/2025 à PIROU PLAGE
- ❖ Le 09/07/2025 à URVILLE NACQUEVILLE
- ❖ Le 11/07/2025 à BREHAL
- ❖ Le 16/07/2025 à TOURLAVILLE
- ❖ Le 18/07/2025 à ST VAAST LA HOUGUE
- ❖ Le 23/07/2025 à JULLOUVILLE
- ❖ Le 24/07/2025 à AGON COUTAINVILLE

Il détaille l'organisation de cette tournée, très demandée par les différentes composantes et qui prend une réelle notoriété dans le département. Divers échanges interviennent entre les membres concernant l'organisation et la mobilisation des élus / salariés sur cette tournée.

Point pôle communication-formation et valorisation du bénévolat – C.MARIETTE

La vice-présidente fait le point des activités du Pôle, elle remercie le travail mené par l'équipe communication pour le travail de qualité réalisé au quotidien pour l'animation des réseaux et les retours positifs des clubs. Elle souligne la réussite de la soirée des bénévoles, avec la remise des médailles en annonçant que la commission travaille sur des propositions d'animation.

C. MARIETTE fait part de la mise en place d'un planning communication qui permettra d'avoir une lisibilité de tous nos événements en précisant les missions des différentes commissions et les cibles concernées.

Elle rappelle sa participation au développement des nouvelles pratiques, contacts avec les collectivités pour trouver des salles, recherches de partenaires, présence sur les événements.

Pour conclure, elle souligne que la commission « actions citoyennes » sera organisatrice de deux réunions d'informations sur les violences sexistes «sortir du silence» avec l'intervention d'une ancienne joueuse internationale. La date est fixée au 22/02/2025, sous réserve à VALOGNES et PONT HEBERT. Une information parviendra aux clubs.

Présentation Charte élus et règlement intérieur – JC. NEEL

Le secrétaire général présente aux membres présents la charte des élus qui a été remise à jour et qui engage les élus du comité de direction ainsi que les membres de commissions à respecter des règles comportementales, de transparence et de fonctionnement dans leurs fonctions et missions, axées vers une exemplarité et un souci d'être à l'écoute des clubs.



Les élus en prennent connaissance et signe le document. Celui-ci sera diffusé auprès des membres de commissions.

Le règlement intérieur concernant le fonctionnement et la gestion au quotidien des commissions est en cours de mise à jour, nous sommes tenus à mettre en place un règlement précis compte tenu du nombre de réunions et de personnes impactées, du respect des règles de fonctionnement et de la nécessité d'une maîtrise des coûts.

Club des entreprises partenaires : présentation rassemblement février – JC. NEEL

JC NEEL fait un point des partenariats, nous sommes dans une situation qui se stabilise après le développement de la saison passée. Nous avons besoin de partenaires pour conforter nos actions, tout en gardant une volonté de ne pas concurrencer les clubs dans leurs recherches et en ciblant nos recherches.

Une réunion des membres du club des entreprises partenaires est en phase de mise en place et cogérée avec le responsable de la commission : G. DUCHEMIN.

Questions diverses – JC. NEEL

A.LEFEVRE : Situation des jeunes arbitres dont le forfait n'a pas été revu depuis plusieurs années, ainsi que celle des arbitres de D4. Le comité de direction à l'unanimité répond favorablement à cette demande pour attribuer une rémunération qui tienne compte de l'inflation.

La rémunération retenue et effective à compter du 1^{er} février 2025 passe donc de 45€ à 55€ par rencontre.

D.ROUXELIN : Situation des arbitres proches à passer séniors : souhait de pouvoir les désigner en assistants de D1 et D2 pour les préparer à leurs futures missions. Le comité de direction donne son accord à l'unanimité.

G.DORIZON : Journée festive des féminines U7 à U13 : A la demande du président et du président de la commission féminines, une journée festive est fixée au 01er juin 2025 sur les installations du club de CONDÉ SPORTS à CONDE sur VIRE . Elle permettra de promouvoir et fidéliser le football féminin, le comité de direction approuve à l'unanimité cette proposition.

K. LAVARDE : remercie la mise en place d'une journée festive pour les jeunes féminines, il mentionne que nous avons une population très instable en termes de nombre de licenciées et sur la fidélisation. Le président de la commission féminines regrette l'attitude de certains clubs qui ne jouent pas le jeu au niveau des accords pour permettre un changement de club. Nous sommes confrontés à un manque de stabilité des effectifs.

Certains clubs sont tentés d'abandonner le foot à 11 pour reprendre à 8, le comité de direction restera ferme sur les règlements. Le football féminin doit retrouver une certaine solidarité au niveau des transferts et des recrutements et prioriser la pratique du football et le plaisir de jouer. La commission des jeunes présidée par W. LEDOYEN souhaite ardemment que les anciennes pratiques ne soient plus de mise. Il conclut en regrettant que lors de la réunion d'information sur les jeunes féminines de U6 à U9, aucun club ne se soit déplacé.



Clôture de la réunion

Le tour de table des questions diverses étant terminé et l'ordre du jour épuisé, le président clôt la séance.

Le Secrétaire de séance
Jean-Claude NEEL



Le Président du District
Stéphane HAMON



PV MIS EN LIGNE LE 07/02/2025